

N° 9343
du 14-02-23



**SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC**

COMITÉ SYNDICAL DU 09 FEVRIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

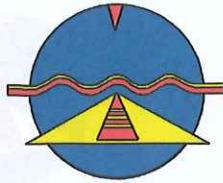
ARTICLE L2121-25 DU CGCT

L'an deux mille vingt-trois et le 09 février à 14 h 45, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 03 février 2023.

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS pour remplir les fonctions de secrétaire.

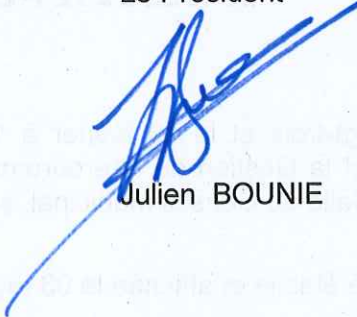
| N° DE DELIBERATION | OBJET DES DELIBERATIONS | DECISION |
|---------------------------|--|-----------------|
| | Approbation du procès-verbal du comité syndical du 08 décembre 2022 | Adopté |
| 2023-01 | Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) – Budget 2023 | Unanimité |
| 2023-02 | Procédure d'octroi des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) | Unanimité |
| 2023-03 | Convention avec la Société Entomologique du Limousin – Plan de gestion 2023-2027 – Maculinea Arion | Unanimité |
| | | |
| | | |
| | | |



SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

A Brive, le 14 FEV. 2023

Le Président


Julien BOUNIE

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et **le décret n° 2021-1311** du même jour pris pour son application apportent d'importantes modifications aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et notamment la suppression du compte-rendu des séances et la création de la liste des délibérations.

Les délibérations sont consultables sur le site Internet de l'aéroport Brive Vallée de la Dordogne : www.aeroport-brive-vallee-dordogne.fr, rubrique Espace Pro, sous-rubrique Actes administratifs

Date de publication : 14/02/2023